



 CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS)

Psychologie positive

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel-le-s de l'éducation, de la formation, des ressources humaines, du conseil en orientation et gestion de carrière, de la psychologie clinique ou de la santé, par exemple. La formation est donnée en français. Pour la compréhension du matériel pédagogique, une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

ORGANISATION

Centre de recherche en psychologie du conseil et de l'orientation (CePCO), Institut de psychologie (IP), Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), Université de Lausanne (UNIL)

En collaboration avec :

- L'Association suisse de psychologie positive (SWIPPA)
- L'Association romande d'éducation et de psychologie positives (AREPP)
- L'Institut de Psychologie, Université de Zürich (UZH)
- Les hautes écoles pédagogiques (HEP)
- La haute école de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU)

ENJEUX

La psychologie positive est l'étude scientifique des facteurs et des processus qui contribuent à l'épanouissement et au bien-être des individus, des groupes et des institutions.

Dans une société en quête de sens, de plus en plus de domaines professionnels – l'éducation, le monde du travail ou encore les soins – s'intéressent à l'intégration des principes de la psychologie positive à leurs pratiques.

OBJECTIFS

- Acquérir des bases solides sur les principaux concepts et outils de la psychologie positive
- Evaluer de manière critique les applications possibles de la psychologie positive dans divers domaines (éducation, santé, orientation professionnelle, etc.)
- Être capable d'identifier et de mettre en œuvre des interventions positives dans son propre contexte professionnel



Les modalités d'enseignement viseront à favoriser les liens entre la théorie et la pratique professionnelle propre aux participant-e-s, en privilégiant notamment la réalisation d'exercices, les mises en situations et les études de cas.



De septembre 2023 à
septembre 2024



Certificate of Advanced Studies (CAS)
en Psychologie positive délivré par
l'Université de Lausanne.

Obtention de 12 crédits ECTS

EN SAVOIR PLUS



Enseignement les vendredis
et samedis de 8h30 à 17h00



CHF 6'800.–

Le paiement peut s'effectuer en
trois tranches.



Campus UNIL-EPFL, Lausanne



Inscription en ligne

Délai d'inscription : 10 mai 2023
Le nombre de places est limité



COMITÉ DIRECTEUR

Présidente :

- **Dre Shékina Rochat**, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne (UNIL)

Membres :

- **Prof. Mathieu Bernard**, Service de soins palliatifs et de support, Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
- **Prof. Isabelle Bétrisey**, Haute École Pédagogique du Valais
- **Dr Grégoire Bollmann**, Institut de Psychologie, Haute école spécialisée de Zurich (ZHAW) ; vice-président de l'Association suisse de psychologie positive (SWIPPA)
- **Samuel Collaud**, Président de l'association romande d'éducation et de psychologie positives (AREPP)
- **Dre Amber Gayle Thalmayer**, Département de psychologie, Université de Zürich (UZH)
- **Prof. Angelika Güsewell Schaub**, Haute école de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU) ; vice-présidente fondatrice de la SWIPPA
- **Prof. Valentino Pomini**, Institut de Psychologie, Université de Lausanne (UNIL)

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un titre universitaire, d'un diplôme HES ou d'un autre titre jugé équivalent.

Pour les personnes qui ne seraient pas titulaires d'un tel titre : pouvoir témoigner d'une expérience professionnelle d'au minimum 3 ans dans un domaine en lien avec la psychologie positive.

INSCRIPTION

Admission sur dossier auprès de la Formation Continue UNIL-EPFL.

Joindre au bulletin d'inscription :

- une lettre de motivation
- un CV avec copies des diplômes obtenus

RENSEIGNEMENTS

Marine Dagostino

Coordinatrice de formation
caspsychologiepositive@unil.ch